

LES CAHIERS D'OUTRE-MER

N° 200 - Octobre Décembre 1997

LES RELATIONS DES UNIVERSITES ET CENTRES DE FORMATION DE BORDEAUX AVEC L'OUTRE-MER

par Alain Huetz de Lempis

V - L'Université Montesquieu - Bordeaux IV et l'Outre-Mer ³⁰

Lorsqu'en 1970 furent constituées les trois universités bordelaises, l'ancienne Faculté de Droit fut regroupée avec la Faculté des Sciences pour constituer l'Université de Bordeaux I, dont les présidents furent alternativement des scientifiques et des juristes. L'accroissement des effectifs des étudiants et des enseignants et la difficulté de gérer un ensemble aussi disparate aboutirent logiquement à la séparation des deux parties et à la création de l'Université de Bordeaux IV, qui prit le nom de Montesquieu en 1995.

Les relations de la Faculté de Droit de l'Université avec l'Outre-Mer avaient pris un grand essor dès les années 1960, en particulier avec les États africains qui venaient de prendre leur indépendance. De nombreux enseignants de droit et d'économie de Bordeaux entamèrent leur carrière en Afrique, à Dakar, à Abidjan, à Brazzaville, à Tananarive (voir p.453). Il devait en résulter l'établissement de liens étroits avec les nouvelles universités africaines dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la formation. Cette influence fut d'autant plus grande que trois de ces enseignants bordelais qui avaient commencé leur carrière en Afrique, devaient successivement assurer la présidence de leur Université.

Ceci s'est traduit par la création de centres de recherches spécialisés sur le terrain africain : ce fut d'abord le Centre d'Étude d'Afrique Noire (CEAN), au début à vocation générale, mais ensuite plus orienté vers la science politique, puis le Centre d'Économie du Développement (CED) dans le secteur de l'économie. Ces centres multiplièrent les relations avec les universités africaines, et servent de structure de rattachement pour les DEA de Bordeaux IV orientés vers les problèmes du développement. Les juristes et économistes jouent un rôle important dans la formation des enseignants africains en participant aux concours de recrutement du CAMES.

L'Afrique reste donc le domaine privilégié des juristes et économistes bordelais. Sur les 12 649 étudiants inscrits à l'Université de Bordeaux IV en 1997-1998, on compte 988 étrangers : 366 viennent d'Afrique au sud du Sahara (68 du Cameroun, 56 du Sénégal, 45 du Congo-Brazzaville, 36 du Gabon, 35 de Côte d'Ivoire, 25 de Madagascar, 18 du Bénin, 17 de Djibouti, 17 du Congo, 11 de Maurice) ; 120 sont en provenance du Maghreb (81 Marocains, 22 Algériens, 15 Tunisiens). Par contre les Nord-Américains sont peu nombreux (7 des États-Unis, 6 du Canada), de même que les Latino-Américains (13 au total) et les Asiatiques (43 dont 12 Libanais, 9 Vietnamiens, 9 Chinois).

³⁰ - Nous remercions les Présidents du Bois de Gaudusson, Lavroff et Penouil pour leur aide.

1 - Le Centre d'Étude d'Afrique Noire (CEAN)³¹

Le CEAN est un des plus anciens centres de recherche de Bordeaux : il a été fondé en octobre 1958 par des Universitaires bordelais, qui désiraient regrouper au sein d'un même organisme de recherche les spécialistes qui travaillaient sur l'Afrique dans les diverses facultés et instituts spécialisés de l'Université de Bordeaux. Il s'agissait donc dès le début d'un centre pluridisciplinaire qui se proposait de développer particulièrement les recherches portant sur des problèmes politiques, juridiques, économiques et sociologiques. Le centre a été rattaché administrativement à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Bordeaux, alors installé 4 rue du Maréchal Joffre à Bordeaux et dirigé par Marcel Merle, jusqu'en 1967, date du transfert à Talence. Yves Péhaut était le secrétaire général du CEAN et Françoise Mauriac la collaboratrice technique.

Le CEAN avait alors entrepris la réalisation de trois objectifs :

- créer une bibliothèque spécialisée sur l'Afrique Noire
- diriger les recherches d'étudiants titulaires d'une licence et désireux d'orienter leurs travaux vers des questions africaines. Dès le milieu de la décennie 1960 une équipe de six chercheurs était formée.
- préparer un annuaire, publié à partir de 1963 sous le titre d'*Année Africaine* et diffusé par la librairie Pédone de Paris. Pour la rédaction de cet annuaire, le CEAN reçut l'appui de la Fondation Nationale des Sciences Politique (Paris), avec laquelle il fut lié par convention à partir de 1968 pour la documentation et la recherche, et du Centre des Hautes Études Administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM). Chaque volume, d'au moins 500 pages, comportait des articles sur les problèmes intérieurs des pays africains, les relations internationales, la situation économique et une chronologie précise des événements dans chacun des États d'Afrique Noire.

De plus, dans les années 1960, le CEAN organisa, à la demande des ministères de la Coopération et de l'Éducation Nationale des stages de formation à l'intention des enseignants français en partance pour l'Afrique Noire ou pour Madagascar : 200 à 400 personnes y participaient chaque année. D'autres stages furent organisés, par exemple pour la formation des élites africaines (1961) ou pour des dirigeants syndicalistes (1963). En 1962, pour associer le milieu extra-universitaire bordelais aux actions du CEAN et de l'Université, a été créé le Centre Bordelais d'Études Africaines (CBEA). Dès 1967, un programme d'échanges avec l'African Studies Center de l'Université de Californie de Los Angeles avait été créé.

En 1967 à Talence l'IEP et le CEAN passent sous la direction d'A. Mabileau, D. Lavroff à la charge de la recherche et de l'enseignement, avant de devenir directeur du Centre. En 1967 le CEAN devient une équipe de recherche associée au CNRS (ERA 70). En 1972, est institué, au sein de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, un certificat d'études supérieures africaines, diplôme d'Université dont le CEAN a la responsabilité. Le diplôme supérieur de Recherche et d'Études Politiques devient en 1975 un diplôme d'Études Approfondies (DEA) ; il précède la préparation d'un doctorat de 3e Cycle. Cette même année 1975, une autre équipe associée au CNRS (ERA 577) et intitulée "Equipe de Recherche d'Économie africaine" commence son activité sous la direction de Marc Penouil.

Au bout de vingt ans d'existence, en 1978, le CEAN s'est considérablement étoffé. Toujours dirigé par Dimitri Lavroff, il groupe dix directeurs de recherches, appartenant non seulement à l'Université de Bordeaux 1 (Jean-Claude Gautron et Jacques Soubeyrol) et à l'Institut d'Études Politiques (Pierre Guillaume), mais aussi aux Universités de Bordeaux 2 (Claude Richir), de Bordeaux 3 (Yves Péhaut), de Poitiers (Jean du Bois de Gaudusson), de Pau (Franck Moderne), à l'Institut National des Langues et Civilisations orientales (INALCO : Guy Nicolas) et à l'Université Libre de Bruxelles (Jacques Vanderlinden). Treize chercheurs et collaborateurs techniques, dont 5 du CNRS, travaillent au centre.

³¹ - Texte rédigé grâce à la documentation aimablement communiquée par MM. Daniel Bach, Christian Coulon et Yves Péhaut.

En 1982-1983, le CEAN est réorganisé. Jean du Bois de Gaudusson, professeur à Bordeaux 1, devient directeur à la place de Dimitri Lavroff, président de l'Université. En plus de la responsabilité du DEA et du centre de documentation, il partage avec Christian Coulon, chargé de recherche au CNRS, la direction scientifique d'une équipe qui comprend 10 membres permanents et 6 membres associés ; Françoise Mauriac assure le secrétariat général.

Les activités scientifiques du CEAN s'organisent en janvier 1983 autour de trois programmes collectifs :

- les dynamiques islamiques en Afrique Noire (responsables : C. Coulon, René Otayek).
- État et administration publique (J. du Bois de Gaudusson, Tessilini Bakary) ; la recherche a été centrée sur les entreprises publiques et les rapports entre administration et populations en milieu rural
- puissances et rapports de puissance sur le continent africain (Daniel Bach, J.C. Gautron) ; sont abordés des problèmes comme l'intégration régionale ou sous-régionale, l'insertion dans le système international d'États comme le Nigeria, la Côte-d'Ivoire, le Zimbabwe, le Kenya, la politique africaine de la France et les rapports entre l'Europe et le continent africain.

Au cours des quinze dernières années, le CEAN a eu tendance à élargir progressivement à la fois les thèmes d'études et les champs d'investigation. Cette évolution est particulièrement nette pour le groupe "les dynamiques islamiques en Afrique Noire". Il fonctionne dans le cadre du réseau "Islam en Afrique Noire" qui regroupe la Maison des Sciences de l'Homme de Paris, le CREPAO (Centre d'Afrique orientale de Pau), la School of Oriental and African Studies de Londres, avec laquelle le CEAN entretient des relations suivies depuis 1974 et a entrepris une ATP (Action thématique programmée du CNRS) franco-britannique sur "Islam, État et Société en Afrique Noire". Des relations sont nouées également avec la section d'arabe de l'Université de Bordeaux 3 et l'Institut de Recherche sur le Monde arabe et musulman (IREMAM) d'Aix-en-Provence. Il privilégie plusieurs thèmes de recherche tels que "Cultures soufies, confréries et baraka", "les communautés islamiques et l'État", "Islam et situation des femmes au Sénégal" et organise des colloques comme la Journée sur *l'Islam au Tchad* (1990), qui donna lieu à un ouvrage dirigé par J.P. Magnant. Un autre ouvrage est publié sur *"Le radicalisme islamique en Afrique subsaharienne"*.

Mais en 1995, le groupe décide d'étendre ses recherches aux autres mouvements religieux, Églises chrétiennes, sectes diverses, Églises indépendantes et prophétiques, mouvements néo-païens et l'intitulé du groupe de recherche dirigé par C. Coulon est devenu "Les dynamiques religieuses en Afrique Noire". L'élargissement du champ géographique se traduit par des recherches de plus en plus poussées sur les pays anglophones et lusophones d'Afrique, sans négliger les pays francophones, "champ habituel de l'africanisme français". On doit l'ouverture vers les États anglophones à Daniel Bach, qui, dès 1981, participe à un groupe de travail sur l'Afrique Noire anglophone organisé par le CRIN (Comité des Relations Industrielles du CNRS). En 1985, un "groupe-réseau" est créé au sein du CEAN et D. Bach en prend la responsabilité scientifique. A ce groupe, participent des Nigériens, des Africains francophones et des chercheurs du CEAN ; les réunions ont lieu à Ibadan, Bordeaux et Paris. Un ouvrage collectif est rédigé par l'équipe (*Le Nigeria contemporain, études et bibliographie*) et un colloque sur "l'insertion du Nigéria dans le système international" se tient à Bordeaux en mai 1985. Ensuite, à l'initiative de D. Darbon et D. Bach, est entreprise l'étude de l'Afrique australe (religions, regroupements interrégionaux) et les recherches menées au CEAN sont étendues à l'Afrique lusophone grâce à l'arrivée au Centre d'un historien-chercheur au CNRS, spécialiste du Mozambique, Michel Cahen.

Le groupe "Afrique Australe Aquitaine" (G3A) est constitué en 1986 et bénéficie d'un financement de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, du Programme International de Coopération Scientifique du CNRS (PICS n° 196, associant le CEAN et l'Afrika-Studiecentrum (ASC) de Leiden) et des Ministères de la Coopération et des Affaires Étrangères. Le G3A s'intéresse particulièrement aux profondes transformations politiques qui secouent les différents États de l'Afrique Australe, et aux

processus et procédures des transitions démocratiques. Des accords de coopération sont signés avec d'autres équipes françaises ou étrangères. Plusieurs ouvrages et numéros spéciaux de revues (*Les Temps Modernes*, *Hérodote*) et de nombreux articles ont été récemment publiés sur ce thème, notamment dans l'*Afrique Politique*, par les principaux membres du groupe, M. Cahen, D. Darbon, J.P. Daloz, Véronique Faure.

L'intérêt porté aux pays lusophones a conduit à la création d'une revue *Lusotopie* et à la constitution d'une "Association des chercheurs de la revue *Lusotopie*" présidée par M. Cahen ; le premier numéro de cette revue de "*recherche politique en Sciences de l'Homme et de la Société*" est sorti en juin 1994 aux Éditions L'Harmattan. Il s'agit d'une revue à thème comportant un dossier de plus de 250 pages, auquel s'ajoutent des mélanges et chroniques, soit au total un volume de plus de 400 pages. Les thèmes déjà abordés ont été : géopolitiques des mondes lusophones, transitions libérales en Afrique lusophone, l'oppression paternaliste au Brésil, lusotropicalisme (idéologie coloniale et identités nationales dans les mondes lusophones) ; sont prévus : protestantismes en Lusophonie et poussières d'Asie : lusophonies en Asie, asiatiques en lusophonie.

Plusieurs autres groupes de recherche animent le CEAN au début des années 1990 : - Le groupe "État et Société en Afrique Noire" (J.P. Daloz, J.F. Médard, P. Quantin), avec deux axes de recherche, élites politiques, démocratisations. - Le groupe "Langues, livres et littérature d'Afrique Noire" (Alain Ricard), avec trois programmes (les langues africaines et le livre, histoire et sociologie des littératures de l'Afrique, Bibliographie et documentation). - Le groupe "Pouvoir et Sociétés au Sahel" (René Otaeyk), avec des recherches orientées vers les sociétés nomades face à l'État : migrations et stratégies identitaires ; changement et culture politique. Des colloques ont été organisés sur *Les touaregs : histoire et politique* (H. Claudot-Hawad, J.L. Triaud, P. Decoudras), sur *Le Burkina Faso* (R. Otaeyk) et suivi scientifique de l'exposition du Musée d'Aquitaine "Mauritanie, Terre des Hommes". Dans le cadre d'une action concertée CNRS-ORSTOM ("Citadins et religions en Afrique Noire"), R. Otaeyk a développé un programme "Églises chrétiennes, citadinité et changements sociaux au Burkina Faso".

- Le groupe "Droit et Innovations Institutionnelles" (D. Darbon, J. du Bois de Gaudusson), créé en 1992 afin d'étudier les phénomènes de mimétisme constitutionnel et les modalités d'élaboration des constitutions, et d'analyser l'idée du droit des groupes et la façon dont peuvent être conciliés le droit de l'homme individuel et le droit de l'homme communautaire ; un colloque sur la création du droit en Afrique a été organisé conjointement avec le CERDRADI (voir p.).

- Le groupe "Dynamiques de l'intégration et de la désintégration en Afrique et dans les rapports internationaux" (D. Bach), a été organisé en 1993, avec trois thématiques : "les fonctions explicites et latentes des organisations inter-gouvernementales d'intégration ou de coopération régionales ; le régionalisme des "réseaux" et l'utilisation de la frontière comme ressource ; les modalités d'insertion internationale de l'Afrique dans l'après-guerre froide. Un colloque sur "*Intégration et régionalisme en Afrique sub-saharienne*" a eu lieu en avril 1994.

- Le thème "Âges et générations, ailleurs et ici", a été abordé par Anne-Marie Peatrik, qui s'est particulièrement intéressée aux Kikuyu et aux Meru du Kenya.

En 1996, le CEAN (URA 977 du CNRS) est transformé en une Unité Mixte de recherche CNRS-IEP (UMR 206), dans le cadre du contrat quadriennal d'établissement de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, dirigé par Pierre Sadran. La création de l'UMR, dont le directeur est D. Bach, s'est accompagnée d'un renforcement de son personnel, d'une réorganisation de ses programmes de recherche et de l'hébergement de deux GDR du CNRS. - L'équipe permanente comprend 19 personnes, dont 8 chercheurs du CNRS, 8 enseignants-chercheurs, 3 chercheurs de la Fondation Nationale des Sciences Politiques ; il s'y ajoute 12 membres associés et 10 allocataires de recherche. Le personnel d'administration et de documentation comprend 12 personnes (ITA et IATOS). Le CEAN a ajouté à ses locaux de l'IEP 10 bureaux et une aire de stockage de 140 m² dans la Maison des Suds (ex-CEGET).

Trois groupes de recherche ont été constitués.

Le groupe "Transitions politiques et changement social en Afrique subsaharienne" (Responsables : J.F. Médard, J.P. Daloz, P. Quantin) se situe dans la continuité des groupes sur les rapports État-société et sur les transitions démocratiques. Les travaux du groupe portent sur la question du renouvellement des élites, sur les nouveaux enjeux sociaux et politiques de l'État, et en collaboration avec l'Institut IFRA de Nairobi, sur le recrutement scolaire des élites en Afrique Noire. Plusieurs ouvrages ont été récemment publiés sur *la Zambie contemporaine* (J.P. Daloz et John D. Chileshe) , sur *Étudiants et Campus au Nigeria* (Yann Lebeau), sur les *Transitions démocratiques africaines : dynamiques et contraintes* (J.P. Daloz et P. Quantin, dir.).

Le groupe "Pouvoirs et identités : religions, ethnicité, cultures" (C. Coulon, Véronique Faure) comprend deux axes de recherche : "Pouvoirs des identités, identités des pouvoirs" et "Villes et identités" comportant trois projets : villes africaines et recompositions identitaires (R. Otayek), villes saintes et lieux de pèlerinage (C. Coulon), les communautés immigrées africaines dans les villes d'Europe du Sud. La collaboration est renforcée avec le Centre d'Estudis Africans de Barcelone (programme Picasso d'action intégrée franco-espagnol lancé en 1989).

- Le groupe "Réseaux, rentes et régionalisme" (D. Bach, Bernard Conte) a succédé au programme "Recherches sur les dynamiques de l'intégration et de la désintégration". Deux axes de recherche sont privilégiés : les relations euro-africaines dans le monde de l'après-guerre froide, et régionalisme des réseaux, régionalisme des organisations inter-gouvernementales (OIG) et espaces transfrontaliers.

A ces trois groupes de recherche propres au CEAN, s'ajoutent les recherches menées par les deux GDR hébergés par le CEAN :

- Le GDR 846 "Afrique Australe", créé par le CNRS en 1988 et dirigé par Dominique Darbon, est installé au CEAN depuis janvier 1996, ce qui a amené un important renforcement de la documentation sur l'Afrique du Sud contemporaine. Des séminaires ont lieu régulièrement à Bordeaux, Paris, et plus récemment à Dijon. Un colloque sur la "restructuration des réseaux territoriaux : le local et le régional", s'est tenu à Bordeaux en octobre 1997.

- Le GDR 931 "Littératures d'Afrique Noire" a été installé dans les nouveaux locaux attribués au CEAN dans la Maison des Suds (ex-CEGET). Le Directeur du GDR est Alain Ricard. Un séminaire "Épistémologie et africanisme" est organisé conjointement par M. D. Morin (CEAN) et A. Ricard, afin de renforcer les échanges entre la composante "Humanités" et les politistes du CEAN.

Le CEAN entretient de fructueuses relations avec les autres centres africanistes français, et fait partie du réseau AEGIS (Africa-Europ Group for Interdisciplinary Studies in Social Sciences and Humanities) ; ses liens avec l'African Studies Center de l'Université de Boston restent très étroits ; un colloque sur "l'Afrique, les États-Unis et la France", copiloté par les deux centres, a rassemblé en mai 1997 une centaine de participants.

Le CEAN fait paraître plusieurs types de publications. *L'Année Africaine* a disparu en 1990, mais à partir de 1994 le CEAN publie aux Éditions Karthala, au début de chaque année, *l'Afrique Politique* (responsable scientifique V. Faure). Chaque volume présente une analyse politique des événements de l'année en Afrique Noire, réalisée par les spécialistes du Centre ou d'organismes extérieurs. Des articles de fond sont consacrés aux principales questions d'actualité. L'ouvrage contient une chronologie précise ; un tiers des pays africains sont couverts chaque année : tous les trois ans, l'ensemble des États africains ont donc été présentés. Les *Travaux et Documents* sont publiés depuis 1982 ; le responsable actuel de la collection, qui comprend 54 titres est Patrick Quantin. Ces ouvrages, assez courts, moins d'une centaine de pages, parfois en anglais, abordent les thèmes les plus variés, principalement sur des aspects politiques. Les *Études et Recherches* (responsable Comi Toulabor) sont des monographies plus importantes, diffusées par les éditions Karthala, consacrées à des problèmes politiques mais aussi économiques, aux activités informelles (numéros 12 et 17), au développement

régional (7 et 11), à l'éducation (4) ; il s'y ajoute quelques ouvrages hors-collection sur la démocratisation, l'État de droit... Le CEAN publie également des *bibliographies* annotées, une demi-douzaine depuis 1989, sur des thèmes généraux ou sur des pays, Botswana, Lesotho, Nigeria... et deux fois par an une lettre d'information (*La lettre du CEAN*). Deux autres revues sont hébergées et soutenues par le CEAN, *Lusotopie* et *Politique Africaine*.

Ces publications permettent à la bibliothèque de s'enrichir grâce à de nombreux échanges ; il s'y ajoute les achats, et aujourd'hui, le CEAN dispose d'un fonds documentaire d'une très grande richesse : de 1 100 volumes et 140 revues en 1965, on est passé à 10 000 volumes en 1983 puis à près de 20 000 en 1997, auxquels s'ajoutent plus de 700 périodiques. La bibliothèque, dirigée par F. Meynard, possède des journaux, revues, rapports et ouvrages sur l'Afrique que l'on ne trouve nulle part ailleurs en France. La documentation sur l'Afrique anglophone et lusophone est particulièrement riche. Le Centre est membre des réseaux documentaires Ibiscus et Esop ScPo, dont il alimente les bases de données. Une information régulièrement actualisée sur les activités du CEAN est disponible sur le réseau Internet ([http : //www.cean. u- bordeaux.fr](http://www.cean.u-bordeaux.fr)).

Cette documentation est largement utilisée par les étudiants de l'Université. En effet, le CEAN est aussi une institution d'enseignement et de formation à la recherche ; lié à l'Institut d'Étude Politique et à l'Université Montesquieu, il participe au programme ERASMUS (devenu récemment SOCRATES). Le troisième cycle "Études Africaines", organisé dans le cadre de l'École doctorale de science politique (IEP-Bordeaux 1V) et dirigé d'abord par J.C. Gautron puis par J.F. Médard, comprend 25 étudiants de DEA. Une quarantaine de doctorants sont étroitement associés aux travaux des groupes de recherche du CEAN et constituent un remarquable "vivier" pour les futures activités d'un centre en pleine expansion.

2 - Autres centres de recherche

a - Le Centre d'Économie du Développement (CED)

Ce Centre de recherches sur les économies des pays en développement a été créé en 1975 par Marc Penouil, qui l'a dirigé pendant une vingtaine d'années. Le directeur actuel est Jean-Pierre Lachaud. Les recherches ont été surtout orientées vers l'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie avec une action intégrée concernant Sfax) et sur l'Afrique Noire, en liaison avec les Universités d'Abidjan, Lomé et Yaoundé.

Au milieu des années 1980, trois équipes travaillaient sur les thèmes "Travail, emploi-revenu. Secteur informel" ; "Économie non marchande. Santé, éducation" ; "Endettement international". Ces dernières années, le Centre s'est particulièrement intéressé aux questions d'économie sociale et collabore de plus en plus étroitement avec les grands organismes internationaux, B.I.T., Banque Mondiale...

Son programme actuel est organisé autour de cinq axes : Pauvreté, marché du travail ; Systèmes productifs ; Ajustement structurel et développement ; Exclusion sociale, intégration ; Désintermédiation financière et libéralisation économique dans les pays en développement. J.P. Lachaud se consacre surtout aux différents types de discrimination sur le marché du travail dans les capitales de l'Afrique subsaharienne, en particulier la discrimination à l'encontre des femmes. Bernard Conte a spécialement étudié les conséquences de la dévaluation du franc CFA.

Un autre centre, COMPTRASEC, Centre de Droit comparé du Travail et de la Sécurité Sociale, a été créé au début des années 1980 par Jean-Claude Javillier ; cette URA du CNRS est dirigée actuellement par Jean-Pierre Laborde. Ses participants se sont penchés sur la reconnaissance et la protection des droits fondamentaux des salariés et sur les problèmes du droit social à l'épreuve du Sida. L'équipe collabore avec divers organismes africains, tels que le Laboratoire du Droit de l'Entreprise de Yaoundé et l'Université d'Oran.

b - Le Laboratoire d'analyse et de recherche économique (LARE)

Ce laboratoire a été créé au début des années 1970 et il est devenu une équipe associée au CNRS (URA 944). Il a été longtemps dirigé par Henry Bourguinat ; le directeur actuel est Éric Girardin. Les recherches sont menées sur les deux axes : "Économie et finance internationales" et "Économie de l'environnement et économie publique". Une opération spécifique "*Matières premières et développement*" a été menée sous la responsabilité de Yannick Marquet, qui a publié un ouvrage sur le négoce international des matières premières et dirige une équipe qui intervient, en étroite relation avec l'Association des Produits à Marché (APROMA, créée par la convention de Lomé) pour apporter un appui technique et méthodologique en vue de la restructuration des filières agricoles d'exportation (café, coton, cacao, vanille).

Trois membres du LARE (G. Bordes, P. Point et V. Marimoutou) participent à un programme d'enseignement et de recherche en Afrique francophone, dans le cadre de la "Conférence des institutions et de recherches économiques et de gestion en Afrique"(CIEREA) et du "Programme de Troisième Cycle interuniversitaire" (PTCI). Ce dernier, dont le siège est à Ouagadougou, a un statut d'ONG ; il est financé par le FMI-Banque mondiale, le gouvernement du Québec, l'Union européenne, la Fondation Ford. L'enseignement de 3e Cycle en sciences économiques a lieu dans quatre universités africaines : Abidjan, Dakar, Ouagadougou, Yaoundé.

c - Le Centre d'Études et de Recherches sur les Droits africains (CERDRADI)

Le "Centre d'Études et de Recherches sur les Droits africains et sur le Développement institutionnel des Pays en Développement" a été fondé en 1995 par Jean du Bois de Gaudusson, qui le dirige avec Alioune Fall. En collaboration avec le CEAN, le CERDRADI a organisé en octobre 1995 un premier colloque sur "*la création du droit en Afrique*", dont les actes ont été publiés par les Éditions Karthala ; un second colloque a eu lieu en 1996 à Dakar. J. du Bois de Gaudusson a co-dirigé une étude pour la Documentation Française sur les constitutions africaines.

Le CERDRADI joue le rôle de structure d'accueil pour les doctorants séjournant à l'Université Montesquieu, et il apporte son soutien aux agrégatifs africains que Bordeaux IV accueille depuis 1994 pour les préparer aux concours du CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur), dans le cadre de l'Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone (IDESUF).

L'IDESUF, créé en 1994 et dirigé également par Jean du Bois de Gaudusson, reçoit le soutien de l'AUPELF-UREF, du ministère de l'Enseignement Supérieur français, des Universités de Liège et de Louvain, de la Région Aquitaine et du CAMES. Les concours d'agrégation organisés par le CAMES ont lieu tous les deux ans dans une des capitales des 15 États africains qui en font partie.

3 - Quelques actions en cours avec l'Outre-Mer

L'Université Montesquieu a signé de nombreuses conventions avec des universités africaines (Abidjan, Antananarivo, Bamako, Dakar, Tunis III, Yaoundé II) . Cependant, les relations de l'Université avec les pays d'Outre-Mer ne se limitent évidemment pas à l'Afrique. Ainsi, dans le cadre de l'AUPELF-UREF, elle participe à des "consortiums d'appui" aux filières francophones en droit et gestion au sein des universités vietnamiennes de Hanoï, Hué et Ho Chi Minh-Ville.

Les relations avec l'Amérique du Nord sont très actives. Par exemple, le Centre d'Analyse politique comparée (M. Martres) travaille avec les Universités de Virginie (Charlottesville) et de Washington (The Johns Hopkins University et U.S. Institute of Peace), le Centre d'Étude et de Recherche sur la Vie locale (CERVEL) avec les Universités de Chicago et du Québec, le Centre de Recherches et d'Études en Gestion avec plusieurs universités canadiennes. L'Institut de droit comparé (E. Agostini) entretient des relations non seulement avec des pays africains (Bénin, Cameroun, Égypte, Maurice) mais aussi avec les États-Unis, le Canada, plusieurs États d'Amérique du Sud (Argentine, Chili,

Venezuela) et d'Asie (Chine, Inde, Pakistan). Le Centre d'Études et de Recherches sur le Droit de la Mer (J. Soubeyrol et A. Vialard) oriente ses recherches vers le rôle des organisations internationales et certains problèmes liés à l'insularité.

Les liens de l'Université restent étroits, tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche, avec les Antilles françaises mais des contacts existent aussi avec d'autres îles de la Caraïbe (C. Lacour).